

CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT 2021-2022 (LICENCE DE PHILOSOPHIE)

DEUX *Conseils de perfectionnement* se sont réunis, partie en visioconférence et partie en présence, le mardi 1^{er} février 2022, l'un pour la première année de la licence de philosophie et pour la LAS (Licence avec option Accès Santé) au sein de cette première année; l'autre consacré à la deuxième et à la troisième année de la licence de philosophie.

Comme l'an dernier, les questions spécifiques potentiellement liées à la LI+LI-LAS ont paru justifier la tenue d'un conseil séparé.

*

Étaient présents :

1. *au Conseil de perfectionnement LI-LAS :*

- E.C. TITULAIRES & A.T.E.R. : Pierre Ancet (resp. LI), Guillaume Coqui (dir. Dp^t), Luc-Étienne de Boyer, Emeline Durand,
- SCOLARITÉ : Maud Lauféron,
- REPRÉSENTANT·E·S DES ÉTUDIANT·E·S : Daphné Chabanon (LI-LAS), Yannick Romain (LI).

2. *au Conseil de perfectionnement L2-L3 :*

- E.C. TITULAIRES & A.T.E.R. : Pierre Ancet (resp. L3), Gautier Anselin, Guillaume Coqui (resp. L2, dir. Dp^t), Luc-Étienne de Boyer, Jean-Philippe Pierron (réfèrent échanges internationaux),
- SCOLARITÉ : Maud Lauféron,
- ENSEIGNANTES VACATAIRES : Giulia Lelli, Élise Robert,
- REPRÉSENTANT·E·S DES ÉTUDIANT·E·S : Arthur Bonhoure-Tolfo (L2), Clara Britton (L3), Bérénice Ducrocq (L2), Alban Salmon (L3).

*

LE COMPTE-RENDU qui suit synthétise les remarques faites lors des deux *Conseils*, après avoir rappelé celles des modifications de la Licence de philosophie qui ont été opérées après les précédents Conseils (janvier-février 2021) et en prenant ceux-ci en compte.

G. COQUI

Sommaire (clicable)

1 Actions réalisées depuis le précédent conseil (2020-2021)	2
2 Sur l'information des étudiants	2
3 Sur l'évaluation	3
4 Sur l'enseignement et sur son déroulement	4
5 Sur la charge de travail	5
6 Sur le calendrier universitaire	5
7 Sur la mobilité internationale	6
8 Conclusions	6
9 Annexe : annonce d'une prochaine modification de maquette (LI)	7

I Actions réalisées depuis le précédent conseil (2020–2021)

On rappelle que la page des « documents à destination des étudiants de philosophie » qui se trouve sur le site web du département (et à laquelle tous les étudiants sont invités à se référer régulièrement) contient un [Compte-rendu des Conseils de perfectionnement de janvier 2021](#).

Outre la rédaction de guides méthodologiques (accessibles depuis la même page web) et les mesures pédagogiques énumérées dans les « Conclusions » du précédent CR, il a été possible de procéder à une modification de la structure de la L3 qui autorise désormais l'unification de l'UE 4, à chaque semestre, sous la forme d'un CM accompagné de son TD coordonné (ce qui ne signifie pas que cette possibilité sera systématiquement exploitée — elle ne l'est d'ailleurs pas cette année au premier semestre). En revanche, en L3 toujours, une possibilité qui traditionnellement n'était pas exploitée (et qui consiste à poursuivre un cours d'histoire de la philosophie moderne ou d'histoire de la philosophie contemporaine sur deux semestres) l'a été cette année (en histoire de la philosophie moderne; voir ci-dessous).

En outre, il a été possible — c'était une demande ancienne des étudiants et du département — de créer une *UE d'ouverture* de philosophie en L1, parallèlement à la création, en 2021-22, d'une mineure PASS-Philosophie (et en partie grâce à cette dernière). Cette mineure PASS-Philosophie succède à une mineure PASS-Psychologie-Philosophie qui aura connu une année d'existence (2020-21).

2 Sur l'information des étudiants

Les étudiants de L3 disent préférer l'information par mail à l'information sur *Teams*, qui ne parvient pas à tous et qu'il faut donc faire transiter « à la main » sous formes de capture d'écran sur d'autres « réseaux » (p. ex. groupes *Messenger*) qui eux-mêmes ne touchent pas tout le monde, etc.

Parmi les L2, plusieurs ont fait remonter une difficulté à joindre certains professeurs par mail ou *via* Plubel (voire *Teams*?). Certains ont suggéré la possibilité de créer des groupes (de type *Whatsapp*) dans lesquels enseignants et étudiants pourraient échanger.

En L1, toutes les informations issues du département de sociologie semblent ne pas parvenir aux philosophes, mais une partie seulement — ce qui fait que ceux-ci doivent compter sur les étudiants de sociologie pour leur transmettre celles qui manquent.

Enfin, il y a une difficulté propre aux étudiants Erasmus, qui ne sont « automatiquement » joignables que difficilement (et, notamment, pas par les mailing-lists de l'année d'inscription).

La scolarité fait remarquer que l'intérêt de Teams est justement d'éviter beaucoup de redondances, d'information inutile, etc., ainsi que de permettre de retrouver relativement facilement l'information (qui « reste » dans un fil de conversation, un canal, une équipe).

Mais pour que Teams remplisse ce rôle, encore faut-il que les étudiants [1] s'inscrivent sur les équipes pertinentes et [2] les consultent.

Le département et la scolarité font également remarquer que la joignabilité absolue et à toute heure des services administratifs et des équipes enseignantes n'est pas un objectif souhaitable. L'idée d'un groupe Whatsapp, par exemple, ne saurait d'aucune manière être promue, même si nul n'ignore que la pandémie a favorisé le recours à ce type de bricolage au lycée et dans l'enseignement supérieur, avec certes ses avantages mais aussi ses nombreux inconvénients.

La discussion sur ce point s'achève sans solution miracle : il faudrait un outil d'information à la fois léger, pérenne et consulté. Les « solutions techniques » existeraient sans doute si l'on voulait se donner la peine de les mettre en œuvre (et de les faire héberger), mais people being people, il est à prévoir que l'ajout d'un outil supplémentaire à ceux qui existent déjà (mailing-lists, Plubel, Teams...) n'aurait pas d'autre résultat que de recréer une nouvelle ligne de fracture, exactement comme pour les précédents, entre ceux qui y accéderaient et ceux qui n'y accéderaient pas — d'autant plus que, comme pour Teams, il ne pourrait fonctionner correctement qu'à la condition que chaque étudiant s'inscrive

aux fils d'information qui le concernent, ce qui supposerait que chacun [1] les identifie bien, [2] fasse le geste de s'y abonner ainsi que [3] de les consulter suffisamment régulièrement et fréquemment.

Dans l'immédiat, on retiendra au moins que les étudiants sont censés lire régulièrement les mails qui leur sont adressés par la Scolarité, leurs enseignants, et de façon plus générale l'organigramme de l'université (de la direction du département à la Présidence en passant par la direction de l'UFR et par d'autres services situés en marge de cette « ligne »). Ils sont en outre, à titre secondaire, encouragés à consulter l'équipe Teams correspondant à leur année puisque c'est souvent là qu'ils trouveront le plus rapidement les informations les concernant.

En ce qui concerne le transit de l'information de sociologie à philosophie en L1 et dans une moindre mesure en L2, le problème sera atténué l'an prochain, puisqu'il y aura modification de la maquette de L1 (voir section 9 ci-dessous).

3 Sur l'évaluation

Les L3 expriment le souhait d'avoir davantage de contrôle continu (C.C.), essentiellement pour alléger la période des contrôles terminaux (ou « examens terminaux », E.T.).

Le « choc » de la quantité d'examens terminaux (partiels de janvier) est en partie lié au fait que cette promotion a été celle pour laquelle il a été le plus facile d'alléger les examens terminaux à distance en 2020–2021, lorsqu'elle était en L2. Il y a donc un effet de contraste et éventuellement de relative impréparation qui est avant tout lié au contexte de la pandémie.

Par ailleurs ces mêmes L3 souhaitent, pour les cours évalués sous forme d'examen terminal, que les occasions de s'entraîner (« gratuitement ») se multiplient au cours du semestre, sous la forme d'exercices de même format que celui de l'examen terminal. (Il serait possible de mettre à profit pour cela des dispositifs du type : envoi d'un sujet le matin, remise sur Plubel le soir.)

On fait remarquer qu'il est difficile de satisfaire à la fois l'un et l'autre souhait, dans la mesure où l'augmentation de la proportion de C.C. implique globalement davantage d'évaluation : sauf à multiplier les devoirs jusqu'au point où ni les étudiants n'auront le temps de les faire ni l'équipe enseignante celui de les corriger, le contrôle continu (« non-gratuit » mais contribuant directement à l'évaluation) prend justement la place du simple entraînement (gratuit ou presque), et mobilise du temps (de correction notamment) qui n'est plus disponible (y compris dans d'autres cours) pour de l'entraînement gratuit¹.

Par ailleurs on rappelle l'intérêt de l'examen terminal en tant que mode d'évaluation : il constitue un entraînement aux différents concours de recrutement (pas uniquement le CAPES et l'agrégation de philosophie, N. B.), et en plaçant chacun dans des conditions exactement identiques, il conserve un caractère d'équité que les différentes formes de contrôle continu ne peuvent qu'approximer hypothétiquement.

Deux membres du département font remarquer que, pour aboutir à un volume d'exercices propre à satisfaire la soif d'entraînement formulée par les L3, ce n'est pas seulement le temps qui manque mais plus précisément les moyens : la situation est un reflet et une conséquence de la condition de l'enseignement supérieur dans la France d'aujourd'hui — et elle revêt donc un aspect qu'il faut bien dire politique.

Enfin, on observe que les L3 ont montré, par leurs travaux (dans l'ensemble de qualité), qu'ils maîtrisaient globalement les exercices canoniques, de sorte qu'il ne convient pas que cette promotion sous-estime ses capacités ni ne surestime ce qui pourrait lui manquer — ce qui n'empêche nullement de réfléchir à diversifier plus encore les modes d'évaluation (en faisant jouer les distinctions C.C. / E.T. et écrits / oraux) et les types d'exercices.

Les L3 font remarquer p. ex. que la « Didactique » (UE3) pourrait passer intégralement en contrôle continu (au lieu du double mode d'évaluation actuel).

1. La portée de cette dernière remarque est atténuée par le fait qu'un-e enseignant-e peut, ponctuellement, ne pas avoir de cours évalué en C.C. durant tout un semestre ; mais cette atténuation ne va pas jusqu'à l'annuler.

N. B. : cela n'a rien d'impossible en principe, mais cela supposerait que chaque étudiant ait trois notes de contrôle continu, au lieu, aujourd'hui, d'une note au moins de C.C. et d'une note d'E.T. On rappelle en effet que l'évaluation d'un cours en contrôle continu suppose deux notes par étudiant si le volume est de 18 heures, mais trois notes s'il est de 22 ou 24 heures. Lorsqu'un cours, en revanche, est évalué à la fois en C.C. et par un E.T., il est possible de se contenter pour un étudiant quelconque d'une seule note de C.C. Passer la « Didactique » (L3.ue3-1 aux deux semestres) en C.C. intégral impliquerait donc une hausse de l'ordre de 50% du volume total de travaux à rendre (et à corriger) pour ce cours.

Ni les L2 ni les L1 ne font valoir de demandes particulières touchant l'évaluation. Les L1 font seulement part d'une difficulté liée au caractère entièrement libre — et donc potentiellement un peu déstabilisant, ce qui n'est pas nécessairement une critique — de l'unique C.C. en esthétique.

4 Sur l'enseignement et sur son déroulement

Les L3 se disent satisfaits de l'initiative d'étudier un auteur (en l'occurrence Descartes, en *Histoire de la philosophie moderne*) sur toute l'année (deux semestres continus au lieu d'un seul), et de l'approfondissement que cela permet.

N. B. : cette décision a été prise non seulement par souci de prendre le temps d'approfondir une œuvre aussi centrale et aussi séminale que celle de Descartes, mais également, entre autres, en vue de réduire le nombre d'objets d'étude en L3, dont les Conseils de perfectionnement de l'an dernier avaient été l'occasion de noter qu'ils étaient véritablement très nombreux.

De manière générale les L3 se disent également satisfaits du contenu de la formation, de sa variété et du soin mis par l'équipe enseignante à éviter les redondances.

★

Parmi les L2, nombreux sont ceux qui remarquent du bruit ambiant (du bavardage) dans la promotion et s'en plaignent.

Il est répondu — naturellement — que c'est à chaque étudiant de maintenir des conditions de travail qui soient décentes pour tout le monde, non seulement pour leurs collègues mais pour les enseignants.

Il serait absolument anormal qu'un enseignant eût à interrompre son cours pour demander le silence — cela ne serait pas moins anormal et scandaleux à l'université que cela ne le serait au lycée ou au collège — et il incombe donc à chacun de se maîtriser assez pour ne pas imposer de bruit intempestif à tous les autres.

Ce genre de tempérance, étant à la portée d'absolument n'importe qui, est absolument exigible.

Les L2 attirent l'attention sur l'intérêt, du point de vue du maintien de la concentration, que représentent de courtes pauses de cinq minutes au milieu des séances de deux heures. C'est une demande répandue dans leur promotion.

★

Pour le cours de philosophie des sciences dispensé depuis Mayence par L. Baumann sur *Teams*, il est demandé aux L2 de bien vouloir s'astreindre strictement à le suivre soit de chez eux, soit dans la salle réservée à cet effet, afin que la diversité des ambiances sonores ne fasse pas obstacle à la communication et à la concentration.

★

En L1, la préparation aux examens a été jugée difficile par des étudiants qui avaient été pour ainsi dire exemptés de toute forme d'examen comparable au cours des dernières années (du fait de la pandémie et de la « réforme » du lycée).

★

En LI-LAS, la forme des cours en santé (vidéos uniquement, pas de diapositives ni de cours en présentiel) pose difficulté. Le TED, tutorat offert par les anciens étudiants ayant réussi l'entrée en 2^e année d'études de santé, est utile, mais privilégie les PASS (fait accentué par les horaires disponibles).

En outre les lieux idoines pour suivre ces vidéos font un petit peu défaut, notent les LAS : soit la connexion WiFi est mauvaise, soit le lieu est bruyant (et le port du masque relâché voire aléatoire).

On attire l'attention des étudiants sur le fait que la B.U. n'est pas l'unique bibliothèque accessible, ni le réseau « université » le seul réseau WiFi disponible (le [réseau Eduroam](#) est une bien meilleure solution au plan technique, et selon l'endroit considéré la couverture sera parfois meilleure).

★

En LI, les étudiants notent eux-mêmes des pics d'absentéisme certains jours (notamment en fin de semaine) et s'interrogent sur la possibilité d'une distanciation des cours concernés.

Ce n'est pas une attitude défendable pour ceux du moins qui souhaitent valider leur année. L'emploi du temps est de manière générale optimal ou peu s'en faut — il est concocté avec le souci constant du confort des étudiants, ce dont témoigne le département qui tient à saluer le travail exemplaire réalisé de ce point de vue par la Scolarité — et si un cours isolé se retrouve parfois le vendredi, c'est uniquement parce qu'il est entièrement impossible de faire autrement.

Par ailleurs la supériorité systématique des cours en présence — indépendamment même des considérations logistiques qui (en l'espèce) rendraient très malcommode une distanciation — forme l'une des leçons de la pandémie, à côté de celle constituée par la possibilité de cours à distance.

On souligne donc plutôt, à l'attention des étudiants de LI, qu'ils peuvent regarder comme un confort de ne pas avoir cours le lundi matin ni le samedi, et qu'il est bien évidemment de leur responsabilité personnelle de ne pas « louper » pour leur part plus d'heures de cours que celles que la circulation élevée des actuels variants du SARS-CoV-2 risque de les forcer à manquer de toute façon.

5 Sur la charge de travail

Les L3 demandant des entraînements supplémentaires, on en déduit qu'ils ne s'estiment pas noyés sous les tâches. — Interrogés, les L2 et les LI ne se plaignent pas de la charge de travail.

Quelqu'un remarque qu'on pourrait y voir un signe sûr qu'il est judicieux de l'augmenter.

Un autre membre de l'équipe enseignante s'interroge sur la charge de travail parmi les LAS qui sont en L2 (et repassent les épreuves de santé).

Une brève discussion conclut rapidement, sur ce point qui a déjà fait l'objet de discussions entre membres du département, sur l'absence de nécessité de prendre de quelconques mesures, d'autant que, pour les L2-LAS, les candidatures devraient en principe, sauf modification, prendre en compte le rang dans la promotion (L2+L2-LAS), mesure qu'il convient dès lors de ne pas commencer par fausser si l'on veut qu'elle puisse remplir son rôle de mesure.

En LI-LAS, le sentiment d'une charge de travail énorme semble avoir diminué par rapport à l'an dernier (le fait que la difficulté des examens de premier semestre ait été atténuée y contribue certainement).

6 Sur le calendrier universitaire

Un membre de l'équipe enseignante remarque qu'une semaine blanche entre la fin des partiels de janvier et le début des cours du 2^e semestre serait pertinente du point de vue du rythme de travail.

En soi la remarque est juste ; mais le calendrier n'est pas de la compétence du département mais de l'UFR. Comme le rappelle la Scolarité, la marge de manœuvre est très étroite du fait des contraintes légales (notamment de délai) qui encadrent les examens quelle que soit la session : pour que les Scolarités puissent partir en vacances autour du 20 juillet environ, il est nécessaire que les examens de deuxième session (« rattrapage ») aient lieu en juin, ce qui implique que les jurys du semestre 2 se soient tenus en mai (ce qui l'impose est le délai légal de deux semaines entre convocation et tenue d'un examen).

La seule marge de manœuvre réelle consisterait à raccourcir les « vacances » (une semaine en février et deux au printemps, soit trois semaines de janvier à juin, ce qui est en soi beaucoup), mais cela poserait d'autres difficultés (conditions de travail des collègues vacataires, qui déjà doivent amputer leurs « vacances » d'hiver d'une semaine dès lors qu'ils acceptent de donner cours au second semestre ; unités d'enseignement transversales qui souvent utilisent le temps de « vacances »).

Ou alors il faudrait jouer sur le nombre de semaines de cours, mais c'est tout aussi difficile, d'autant qu'en théorie le nombre d'heures de cours que représente une licence (sans distinction CM / TD) ne peut pas descendre en-dessous d'un certain seuil légal souvent frôlé voire dépassé (dépassé dans la mauvaise direction, faute de moyens toujours).

7 Sur la mobilité internationale

Les L3 s'estiment informés (ou du moins estiment que ceux qui sont à l'affût de l'information parviennent à la trouver en temps utile), mais jugent cependant qu'un mail général en début d'année, récapitulant les possibilités et le calendrier, ne serait pas une initiative redondante.

8 Conclusions

AUX MESURES PRISES l'an dernier, on ajoutera donc, compte tenu de ce qui a pu être dit aux deux Conseils :

- 1. l'invitation faite à chaque enseignant d'organiser, dans la mesure du possible, une séance de consultation des copies d'examen de 1^{er} semestre (en marge du temps de cours bien sûr) ;*
- 2. l'invitation à envisager une courte pause pour couper en deux les séances de deux heures de cours (courte pause qui fournit en outre une occasion idéale pour renouveler intégralement l'air de la salle, comme la situation épidémiologique nous y oblige) ;*
- 3. l'invitation faite à chacun de privilégier le mail uB pour les informations importantes, et aux étudiants de licence de consulter les équipes Teams qui les concernent ;*
- 4. l'organisation prochaine de réunions d'information en L3 sur les masters et sur la préparation aux concours, comme l'an dernier ;*
- 5. une réflexion sur l'information (à l'échelle du département) concernant la mobilité internationale ;*
- 6. une réflexion sur la mesure dans laquelle il sera possible de varier encore les modes d'évaluation (en L3 notamment mais pas uniquement).*

Il ne sera pas réellement possible de promettre une multiplication des exercices d'entraînement aussi longtemps que les effectifs d'enseignants-chercheurs n'auront pas significativement augmenté. Le département, hors vacataires et doctorants avec A.C.E., est constitué par trois enseignants-chercheurs (E.C.) titulaires et trois A.T.E.R.² ; dans des conditions normales (c'est-à-dire en tenant compte des différentes décharges horaires liées à l'administration du département et au suivi pédagogique des promotions) leur service cumulé correspondrait à 1012 heures annuelles de cours (en prenant comme unité l'« heure équivalent TD »). En réalité c'est plus de mille cinq cents heures

2. N. B. : l'A.C.E. désigne la « charge d'enseignement » confiée à certains doctorants bénéficiant d'une allocation de recherche ; A.T.E.R. signifie « Attaché·e Temporaire d'Enseignement et de Recherche ».

(même unité de mesure) que cette équipe assure, sous forme d'autres responsabilités mais surtout d'heures supplémentaires de cours, ce surplus retombant presque uniquement (comme l'impose la loi) sur les membres titulaires, lesquels assurent, dérogoirement, nettement plus d'heures complémentaires que cela n'est normalement autorisé.

Ce ne sont pas des conditions dans lesquelles un alourdissement de la charge pédagogique est envisageable – ce sont au contraire des conditions qui plaident pour un allègement urgent, lequel ne peut prendre qu'une seule forme rationnelle : celle de recrutements (au pluriel) d'E.C. titulaires (au pluriel), dans la mesure où le vivier d'intervenants avec le statut de vacataire n'est pas indéfiniment extensible³. En tout état de cause, l'esprit même de l'enseignement universitaire – un enseignement qui soit nourri par la recherche – interdit ou devrait interdire à la fois un recours proportionnellement trop important aux enseignants vacataires et l'accumulation des heures supplémentaires du côté des enseignants-chercheurs. Mais ce n'est pas le département de philosophie qui décide du recrutement : on est derechef renvoyé à la dimension politique du problème et à un réel danger de « secondarisation » de l'enseignement supérieur du seul fait de la pénurie de moyens et avant tout de postes.

* * *

9 Annexe : annonce d'une prochaine modification de maquette (L1)

Cela étant dit, le Conseil d'UFR du 3 février 2022 a voté la modification de maquette suivante, sur proposition du département de philosophie : en lieu et place de l'actuelle UE4 de L1 qui, aux deux semestres, est assurée par le département de sociologie, et sous réserve de l'approbation de cette modification par les services centraux, on verra en L1 (2022-2023), au titre de l'UE4, ce qui suit.

1. Au premier semestre :

- (a) *Philosophie générale (2)*⁴ : 18h TD, évaluation par C.C. (coeff. 1 ; 3 ECTS) ;
- (b) *Philosophie du langage* : 18h TD, évaluation par C.C. (coeff. 1 ; 3 ECTS) ;

2. Au second semestre :

- (a) *Philosophie et humanités* : 18h TD, évaluation par C.C. (coeff. 1 ; 3 ECTS) ;
- (b) *Logique, I (syllogistique classique)*⁵ : 18h TD, évaluation par C.C. (coeff. 1 ; 3 ECTS).

Il devra rester possible aux étudiants de philosophie qui le souhaitent (probablement dans la limite de 25 environ, ce qui est du ressort du département de sociologie) de suivre les mêmes cours de sociologie au titre non plus de l'UE 4 commune à tous, mais de l'UE d'ouverture (parmi d'autres possibilités donc).

Ces modifications s'accompagneront d'une « découpe » de l'UE d'ouverture au semestre I en deux cours de 18h chacun (au lieu, comme cette année, d'un seul cours de 36 heures). Ces modifications auront entre autres l'avantage de ne pas instituer d'inégalité artificielle de niveau en logique (le risque existe pour les actuels L1, qui seront en L2 en 2022-23, mais n'existera plus pour les promotions suivantes) entre ceux qui auront choisi l'UE d'ouverture de « Pensée critique » au semestre I de leur L1 (celle-ci sera recentrée sur des questions surtout de méthode et de logique inductive plutôt que déductive) et ceux qui auront fait un autre choix. □

3. Rappelons que les enseignants vacataires eux-mêmes ont déjà un service complet en dehors des heures qu'ils donnent au département.

4. Le CM de philosophie générale de l'UEI est renommé « Philosophie générale (1) ».

5. Le cours de Logique de L2.SI.ue4 est renommé « Logique 2 (logique contemporaine) ».